

Sus à l'orthodoxie budgétaire défendue par la Cour des comptes !

Le Monde | 18 juillet 2012

Par Jean-Marie Harribey, Dominique Plihon, Pierre Khalfa, Stéphanie Treillet, Edwin Le Héron, Christophe Ramaux

Le monde connaît sa plus grande crise depuis les années 1930. Le modèle néolibéral est clairement responsable de la déflagration ouverte en 2007. Pourtant, depuis 2010, en Europe particulièrement, les néolibéraux réussissent un véritable tour de force : ils prennent prétexte de l'une des conséquences de leur crise, le gonflement des déficits et des dettes publics, pour imposer encore plus leur modèle en faillite.

Au lieu de prendre la dette publique pour ce qu'elle est (une conséquence de la crise), ils la présentent comme la cause de tous les maux. A la façon du funeste médecin de Molière, ils préconisent la saignée : l'austérité généralisée. Cette austérité tant budgétaire que salariale plonge la zone euro dans la récession et menace d'y entraîner le monde.

La récession n'engendre pas seulement contraction du pouvoir d'achat, explosion du chômage et de la pauvreté, elle entraîne également une chute des recettes fiscales, de sorte que déficits et dette publics ne se réduisent pas. Ce qui est "gagné" d'un côté (par la réduction des dépenses) est perdu de l'autre (par la chute des recettes). Qu'importe : puisqu'ils ne se réduisent pas, il faut aller encore un peu plus loin. La spirale est absurde : les politiques d'austérité plombent la croissance, donc creusent le déficit, ce qui justifie de nouvelles politiques d'austérité, et ainsi de suite.

Le résultat de cette politique est accablant : après la grande récession de 2008-2009, puis deux années de reprise poussive, l'Europe replonge en récession. Faut-il poursuivre et même durcir cette politique ? C'est ce que préconise le nouveau rapport de la Cour des comptes.

Ce rapport ne contient aucune analyse sur les causes de la nouvelle récession, ni a fortiori sur les moyens susceptibles de l'enrayer. Son mantra est tout autre : la France doit à tout prix respecter la politique de "réduction du déficit" afin de bénéficier d'une "appreciation favorable" des "marchés financiers sur sa politique".

La Cour s'accroche à l'objectif de réduction du déficit public à 3 % du produit intérieur brut (PIB) en 2013. Cette cible avait été fixée par le gouvernement Fillon, en 2010, mais avec une prévision de croissance de 2,5 % par an sur la période 2011-2013. Or la croissance sera beaucoup plus faible, reconnaît la Cour (0,4 % en 2012 et 1 % en 2013).

Pire, indique-t-elle incidemment, "une récession dès la mi-2012 et une croissance quasi nulle en 2013 pourraient même être envisagées". Comment expliquer ce ralentissement économique ? La Cour délivre un satisfecit marqué au précédent gouvernement. Mais sa politique de rigueur, à l'instar de celle appliquée un peu partout en Europe, n'est-elle pas pour une large part responsable de ce retournement ?

La Cour évoque en quelques lignes le point de vue keynésien sur le sujet : une réduction des déficits d'un point de PIB peut provoquer une baisse du PIB allant jusqu'à 1,5 %. La dépense publique, ce sont des transferts aux ménages (54 %) ou bien encore des salaires versés aux fonctionnaires (24 %). La réduire, c'est contracter d'autant les revenus, la demande et donc la production, tant publique que privée, et par conséquent aussi les recettes fiscales. Mais ce point de vue est rapidement balayé.

Selon la Cour, "*une stratégie crédible de réduction des déficits est susceptible d'amener les agents économiques à réduire leur épargne de précaution*". C'est l'argument libéral des "*anticipations rationnelles*" qui ressort à l'occasion. Elle suppose que chacun fonctionne comme suit : si l'Etat réduit ses dépenses, alors chacun sachant qu'il paiera moins d'impôts demain, se précipite chez son commerçant pour dépenser la somme qu'il n'aura pas à payer en impôt, de sorte que l'effet récessif de la baisse des dépenses publiques est neutralisé. Mais cette fable de la forte baisse de l'épargne est-elle crédible, a fortiori en période de hausse du chômage ?

L'argument keynésien balayé, reste donc le noyau dur des préconisations. Puisque la croissance sera plus faible que prévu, l'effort devra être encore plus grand que planifié pour atteindre le sacro-saint objectif de 3 % de déficit en 2013. Les parlementaires qui vont discuter du projet de loi de finances 2013 n'ont pas le choix. Il leur faudra trouver la bagatelle de 33 milliards d'euros d'économies supplémentaires.

Gel des prestations sociales (dont les retraites et les prestations familiales) et des salaires des fonctionnaires, blocage des promotions et des avancements, extension de la révision générale des politiques publiques (non-remplacement d'un départ sur deux à la retraite) aux collectivités locales, et, pourquoi pas, hausse "temporaire" de la TVA et de la contribution sociale généralisée (CSG), c'est-à-dire deux impôts non progressifs : les préconisations de la Cour ont le mérite de la clarté. L'objectif de 3 % passe avant tout souci de croissance, d'emploi, de cohésion sociale.

Les orientations préconisées par le rapport de la Cour des comptes sont socialement insupportables, économiquement absurdes, démocratiquement inacceptables. Elles sont présentées comme une évidence non discutable. Mais, après le cataclysme ouvert en 2007, est-il encore admissible qu'un unique point de vue ait droit de cité dans les rapports officiels ?

Jean-Marie Harribey, Dominique Plichon (Attac) ; Pierre Khalfa, Stéphanie Treillet (Fondation Copernic) ; Edwin Le Héron, Christophe Ramaux (Economistes atterrés).